REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE
Arrondissement de Metz

Mairie de CHIEULLES

Chieulles, le 26 mars 2024

COMMUNIQUE

Informations aux propriétaires de terrains sur le lot communal de la chasse de Chieulles

La chasse communale pour la période du 2 février 2024 au 1er février 2033, a été louée à Monsieur Jean-Christophe DUCHET par renouvellement en gré à gré pour un montant annuel de 4 050 euros suite à la décision du conseil municipal de Chieulles en date du 24 octobre 2023.

Afin de vous verser le montant de cette allocation de chasse calculée au prorata de la superficie de votre terrain, je vous invite à communiquer à la mairie de Chieulles votre relevé d'identité bancaire.
Soit dans la boîte aux lettres de la mairie, soit en remise en main propre aux heures d'ouverture de la mairie ou par courriel à l'adresse chieulles@wanadoo.fr

Le Maire de Chieulles

Jean-Louis BALLARINI

16, rue de la Chapelle – 57070 CHIEULLES. ☎03.87.77.87.04. E-mail : chieulles@wanadoo.fr – chieulles.fr